

**TRIBUNE :**

**"Protégeons notre environnement face aux paquebots géants!"**

le 11 août 2019

- **Redaction JDD**

Un collectif de personnalités, dont plusieurs élus LREM, critique dans le JDD les "immeubles flottants" que sont les paquebots géants, accusés de polluer et de dénaturer les littoraux qu'ils visitent.



*Les signataires veulent que l'Union européenne élabore "un code pour réguler les pollutions du tourisme de masse", notamment générées par les paquebots géants. (Reuters)*

Dans une tribune, la secrétaire d'Etat chargée de l'Egalité entre les Femmes et les Hommes Marlène Schiappa, ainsi que le sociologue Jean Viard, les députés Matthieu Orphelin et Damien Pichereau ou encore l'eurodéputée Chrysoula Zacharopoulou dénoncent "la pollution atmosphérique colossale" que les paquebots géants engendrent. "Le tourisme doit impérativement passer par le respect des lieux, des gens, de leurs cultures et de leur environnement", prônent les signataires, pour qui il est "possible de concilier vacances et protection du littoral". Ils demandent aussi "à toutes les compagnies de croisiéristes de prendre les mesures nécessaires pour protéger les habitants et leur environnement".

**Voici la tribune de ces personnalités opposées aux paquebots géants :**

"Imaginez : vous vous promenez sur le port, vous vous attablez en terrasse pour contempler les collines, le maquis, le golfe... Mais quand vous levez la tête, vous ne voyez qu'une seule chose : une barre d'immeubles, large comme treize bâtiments, plus haute que la plus haute des maisons du littoral, qui obstrue la vue. Ce n'est ni une nouvelle construction ni une hallucination : c'est une barre d'immeuble flottante. L'un des paquebots géants de plus en plus nombreux dans nos ports d'Europe.

La pollution visuelle est souvent décriée mais il y a plus grave : la pollution atmosphérique colossale qu'ils engendrent, révélée par les études et les alertes des ONG. Tandis que de nombreux bateaux font des efforts importants assortis d'investissements pour limiter la pollution (épurateurs embarqués, propulsion hybride ou à gaz, branchements électriques à quai, etc), d'autres ne semblent pas avoir pris la mesure du niveau de pollution qu'ils laissent en souvenir après leur passage.

La totalité des navires de croisières de Marseille en un an émet autant d'oxyde d'azote que le quart des voitures de la ville. Comment l'Ile de Santorin, en Grèce, 70 km<sup>2</sup>, pourrait-elle accueillir d'un coup les 10.000 personnes qui descendent du bateau en sus des 60.000 touristes pédestres quotidiens? Quant à Ajaccio, la ville impériale est passée de 660 touristes de croisière en 2000 à des centaines de milliers aujourd'hui selon la CCI. Si l'intérêt économique existe, la consommation sur place de passagers de paquebots en formules 'tout compris' qui remonteront dîner à bord reste limitée.

Entendons-nous bien : l'idée qu'un milliard deux cent mille personnes\* aillent à la rencontre de l'autre, à pied à cheval ou en bateau, est exaltante. Toutefois, on ne peut rationnellement pas tous être au même endroit au même moment. Des sites touristiques sont pris d'assaut tandis que des merveilles du patrimoine, moins connues ou moins faciles d'accès, sont ignorées. Pour éviter l'anti touristes, lié à la peur ou au rejet de l'autre, le tourisme doit impérativement passer par le respect des lieux, des gens, de leurs cultures et de leur environnement.

Nous ne plaçons pas l'écologie du tout ou rien. Nous croyons qu'il est possible de concilier vacances et protection du littoral, formules attractives économiquement pour les passagers et consommation locale.

Responsables politiques ou experts du tourisme et des mobilités, nous sommes avant tout des citoyens soucieux du devenir de nos littoraux. Certains d'entre nous ont la chance d'en être originaires. Nous voulons que regarder passer les bateaux reste un plaisir pour la génération de nos enfants. Nous demandons instamment à toutes les compagnies de croisiéristes qui font naviguer ces géants des mers de prendre les mesures nécessaires pour protéger les habitants et leur environnement.

Les solutions sont globales autant que locales. La France a déposé un dossier auprès de l'Organisation maritime internationale (OMI) pour que la mer Méditerranée soit reconnue comme une zone ECA (zone d'émission contrôlée) avec normes strictement limitée d'émission de polluants pour une application en 2022 ; nous soutenons cette démarche.

Nous appelons l'Union Européenne, dans la continuité de son rapport sur le sujet, à élaborer un code européen pour réguler les pollutions du tourisme de masse tout en démocratisant les voyages sur l'ensemble du continent.

Enfin, nous soutenons chaleureusement tous les Maires d'Europe qui ont décidé de prendre courageusement des mesures préventives ou coercitives pour protéger nos bords de mer. Le progrès, ce n'est pas de subir des bateaux toujours plus gros, mais de protéger la mer, les ports, les littoraux pour que nos enfants connaissent autre chose que de voir, entendre et sentir ces immeubles flottants."

*\*Nombre annuel de touristes internationaux*

**Liste des signataires :**

- **Marlène Schiappa**, secrétaire d'Etat
- **Jean Viard**, sociologue, directeur de recherches CEVIPOF, ex-élu de Marseille
- **Chrysoula Zacharopoulou**, députée européenne franco-grecque
- **Damien Pichereau**, député, responsable du texte Loi d'orientation sur les mobilités
- **Jean-Charles Orsucci**, maire de Bonifacio
- **Matthieu Orphelin**, député
- **Astrid Panosyan**, responsable du pôle international de LREM
- **Christian Mantei**, président d'Atout France

<https://www.lejdd.fr/Societe/tribune-protegeons-notre-environnement-face-aux-paquebots-geants-3913699.amp>